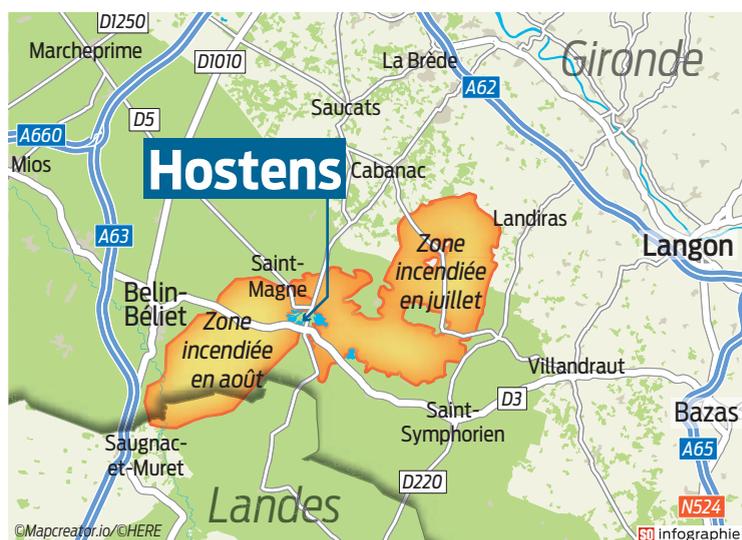


INCENDIES EN SUD-GIRONDE

« On ne peut pas nous laisse

Les feux de Landiras ont amputé la saison touristique autour des lacs d'Hostens. Les professionnels du tourisme ont souffert, les artisans aussi. Ils espèrent que l'État et les collectivités locales seront au rendez-vous



Arnaud Dejeans et Carine Merai
a.dejeans@sudouest.fr

Une réunion de crise est organisée mardi prochain à la sous-préfecture de Langon. Les maires des communes du Sud-Gironde touchées par les flammes feront remonter les inquiétudes du terrain. À l'ordre du jour : les conséquences économiques des grands feux de l'été. Les braises tiédisent mais les esprits s'échauffent du côté des commerçants et artisans d'Hostens.

« Nous avons vécu un été catastrophique. Hostens a été la seule commune à subir deux évacuations »

Dans la zone brûlée, les pertes sont colossales. Les professionnels d'Hostens, paralysés en juillet par le feu Landiras 1 puis en août par Landiras 2, ont les yeux et les comptes qui piquent. Le domaine départemental Gérard-Lagors est fermé

à double tour depuis le 16 juillet. L'absence de serviettes au bord du lac de Lamothe se ressent dans tous les commerces.

Le patron du Bistrot de France, route de Bazas, annonce par exemple une chute d'activité de 70 % par rapport à un été normal : « J'ai dû fermer du 16 au 27 juillet et du 9 au 21 août. J'ai cuisiné bénévolement pour nourrir les pompiers et les bénévoles. Mais pendant ce temps, mon chiffre d'affaires n'a pas bougé. Et le compteur des charges tourne », souffle Pascal Hillaire, en expliquant que « tous les professionnels de la commune sont à cran ».

« La saison est fichue »

Son restaurant est en danger. « Les mois de juillet et d'août permettent de faire vivre l'entreprise le reste de l'année », rappelle le restaurateur. Son assurance a remboursé sa marchandise non utilisée début juillet. « J'espère que l'État va annoncer des suppressions de charges pour les entreprises touchées dans les prochaines semaines. »

Le propriétaire du snack du lac à Hostens peine à maintenir



Le domaine départemental d'Hostens est fermé depuis le 16 juillet. Les baigneurs n'ont pas pu profiter du lac de Lamothe cet été. A. D.

son entreprise à flot. Locataire du snack depuis cinq ans, cet habitant de Saint-Magne a été touché personnellement mais aussi professionnellement par les feux. « La saison 2022 est fichue », plante cet autoentrepreneur.

Jérôme Vignes a envoyé un courrier au président de la République Emmanuel Macron pour exprimer son désarroi. Il a reçu une réponse en trois jours lui indiquant que sa demande serait transmise à la préfète de Gironde. Sa banque lui a accordé un découvert plus important. Son assurance ne répond pas. Il a récolté 200 euros avec une cagnotte en ligne Leetchi. Il espère que l'État prendra ses responsabilités.

La boulangerie-épicerie de la route de Bordeaux a fourni le pain du quartier général des

pompiers au mois d'août. Pas de quoi compenser la dégringolade du chiffre d'affaires évaluée à environ 50 %. « Pas de baignade au lac, pas de cyclotouristes sur les pistes, c'est dur. Tous les commerces ont souffert. On ne peut pas nous laisser comme ça », exhorte le gérant Julien Leoutre qui bataille depuis plusieurs semaines avec son assurance.

Hébergeurs dans la panade

Les artisans ne sont pas mieux lotis. L'entreprise Fusion peinture a perdu des dizaines de milliers d'euros au mois de juillet à cause de la fermeture administrative. Le patron, David Castets, possède également des gîtes à Saint-Symphorien : « Toutes nos réservations ont été annulées depuis le 15 juillet. Nous avons aidé les pompiers le

r comme ça »



FIN DU CAUCHEMAR ?

Le domaine départemental d'Hostens, incluant l'accès aux plages, les forêts environnantes, les parkings, ainsi que les pistes cyclables du secteur, est interdit au public jusqu'à vendredi inclus. Les risques : la chute des arbres et les zones de tourbes encore très chaudes à Hostens et Saint-Magne. Les baigneurs et promeneurs pourront-ils ressortir les serviettes ce samedi ?

Le Département et la commune d'Hostens, qui doivent être sur la même longueur d'onde pour lever l'interdiction, restent très prudents. « Nous ouvrirons si les conditions de sécurité sont réunies », jugent le président Jean-Luc Gleyze et le maire Jean-Louis Dartiailh. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. La sécurisation de tous les chemins du domaine départemental semble utopique. Si l'interdiction est prolongée au-delà de vendredi, on se dirige vers une saison touristique blanche autour des lacs. Le changement de paysage brutal aura également des conséquences sur les prochaines saisons.



Le propriétaire du snack du lac à Hostens, Jérôme Vignes, peut compter sur la solidarité des villageois. Mais son entreprise est en danger. C.M.

mieux possible pour éviter le désastre. Il n'y a plus de flammes. Nous avons peur d'être abandonnés.»

Les professionnels d'Hostens s'organisent pour faire entendre leurs revendications. Le maire, Jean-Louis Dartiailh, déposera un dossier complet sur

la table du sous-préfet mardi prochain. « Nous avons vécu un été catastrophique. Hostens a été la seule commune à subir deux évacuations », rappelle l'édile. La fusée de détresse est lancée. L'État et les collectivités locales seront-ils au rendez-vous ?